

PHOTO
OBLIGATOIRE

FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

FEUILLE D'ENGAGEMENT



L'adhérent s'engage à respecter le matériel fourni par le club ainsi que les locaux prêtés par le SIVOSS.

Pour la pratique de ce sport, une tenue correcte est exigée (tenue de sport et chaussures propres uniquement utilisées en intérieur) Pour le cours de boxe, il est obligatoire que chaque adhérent ait des protections à savoir protège-dents, coquilles, protège-tibias et pieds. La prise de licence est facultative sauf pour ceux qui bénéficient du pass'jeunes. Enfin il est rappelé que le **certificat médical est obligatoire** pour toute pratique sportive et doit être remis avant toute pratique de l'activité. L'enseignant est en droit de refuser l'adhérent pour tout certificat médical non remis.

L'adhérent s'engage également à respecter les règles de ce sport qui passe notamment par le respect des autres.

Enfin, les adhérents qui s'inscriront aux stages et compétitions s'engagent à **respecter leur engagement**. Toute annulation non justifiée entraînera l'annulation des compétitions ou stages suivants.

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement intérieur du Boxing club de Saint Antoine.

Date et Signature (précédé de « lu et approuvé »):

Nom : **Prénom** :

Sexe : Féminin masculin

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Email :@.....

Personne à prévenir en cas d'accident :

Téléphone :

Contrainte médicale à préciser :

Activité souhaitée :

- BOXE FRANCAISE & KICK BOXING**
- CARDIO TRAINING (pour les +15 ans)**

- Licence BF**
- Licence Kick boxing**

Cadre réservé au club

Certificat médical :

Pass'jeunes 76 : Oui Non

Montant de l'adhésion :

Mode de Paiement : chèque (nbre de chq :) Espèce

Date du paiement :